

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de VERNON (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

|                                                 |                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DATE DE CONVOCATION</b><br><b>24/06/2025</b> | L'an deux mil vingt cinq<br>Le 30 juin à 20h                                                                                                                                                |
| <b>DATE D'AFFICHAGE</b>                         | Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la<br>présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.                                                                                    |
| <b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b>                      | <u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire.<br>Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau,<br>Joubin, Le Bourgeois, Adjointes.                                        |
| <b>NOMBRE DE MEMBRES<br/>EN EXERCICE : 27</b>   | Mmes Le Déroff, Letourneur, Roux, Vandercamère-Desmorteux, MM.<br>Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru,<br>Pignorel, Simon, Conseillers.                        |
| <b>PRÉSENTS : 21</b>                            | <u>Absents excusés</u> :<br>M. Gué a donné pouvoir à Mme Delbecque                                                                                                                          |
| <b>VOTANTS : 25</b>                             | Mme Grenèche a donné pouvoir à Mme Vandercamère-Desmorteux<br>Mme Héroult a donné pouvoir à Mme Lanfranc de Panthou<br>M. Stoffel a donné pouvoir à Mme Perrier<br>Mme Quesnel, M. Bouchard |
|                                                 | <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Le Déroff                                                                                                                                                 |

### OBJET : Avenant n°3 à la convention entre la CU Caen la mer et ses communes membres, relative au fonctionnement du Service commun études juridiques et contentieux (SCEJC)

Le service commun Etudes juridiques et Contentieux (SCEJC) a été créé par délibération de la Communauté urbaine de Caen la mer du 4 juillet 2018.

La Communauté urbaine propose donc aux communes qui le souhaitent de signer un avenant de prolongation.

Le service commun Etudes juridiques et Contentieux (SCEJC) a été créé par délibération de la Communauté urbaine de Caen la mer du 4 juillet 2018.

La commune a souhaité adhérer à ce service commun.

Le service commun réalise des études juridiques, accompagne les communes en cas de contentieux et assure une veille juridique aux bénéfices de ses adhérents.

Les conventions en cours avec les 33 communes adhérentes s'achèvent au 31 décembre 2025.

Il convient donc de proposer aux communes adhérentes, un avenant de prolongation.

Celui-ci a pour objet de prolonger la convention d'adhésion de la commune au-delà du 31 décembre 2025 et de ne plus fixer d'échéance.

En revanche, la commune peut mettre fin chaque année à son adhésion au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante en adressant sa demande avant le 30 juin de l'année en cours.

Par ailleurs, à la création du service, des agents de Mondeville et d'Ifs étaient partiellement mis à disposition du service.

Aujourd'hui, dans les faits, ces agents ne travaillent plus pour le service commun. Il convient donc de régulariser cette situation en modifiant notamment les annexes 1,2 et 3 de la convention originelle.

Le reste de la convention demeure inchangé.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, avec 25 voix Pour :**

- DÉCIDE d'approuver les termes de l'avenant figurant en annexe de cette délibération (**Voir pièce jointe**),
- AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.



La Maire,

Nathalie DONATIN